

24 avril 2019

**Journée de commémoration
du génocide arménien**





Un rappel

ACCUEIL > SOCIÉTÉ

Le génocide arménien désormais commémoré le 24 avril en France, annonce Emmanuel Macron

JOURNÉE NATIONALE Le chef de l'Etat assistait au dîner annuel du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France

20 Minutes avec AFP | Publié le 05/02/19 à 22h48 — Mis à jour le 06/02/19 à 17h05

100 COMMENTAIRES 2,3k PARTAGES



Emmanuel Macron avec le co-président du CCAF, Mourad Franck Papazian , le 5 février 2019. — AFP

À LIRE AUSSI

- 01/10/18 | DISPARITION**
VIDEO. Mort de Charles Aznavour ; L'Arménie perd aussi l'une de ses figures
- 04/11/17 | VANDALISME**
Une stèle en mémoire du génocide arménien profanée en Isère
- 05/08/18 | DECES**
L'ancien résistant Arsène Tchakarian est mort

D'ACTU

A LIRE AUSSI Contenus Sponsorisés

"La France, c'est d'abord et avant tout ce pays qui sait regarder l'histoire en face, qui dénonça parmi les premiers la traque assassine du peuple arménien, qui dès 1915 nomma le génocide pour ce qu'il était, un crime contre l'humanité qui en 2001, à l'issue d'un long combat, l'a reconnu dans la loi et qui, comme je m'étais engagé, fera dans les prochaines semaines du 24 avril une journée nationale de commémoration du génocide arménien", a déclaré Emmanuel Macron.



Une question

Qu'est-ce qu'une commémoration ?

Une **commémoration** est une cérémonie officielle organisée pour conserver la conscience nationale d'un événement de l'histoire collective et servir d'exemple et de modèle. Elle engage tout l'État : les hauts fonctionnaires doivent y assister et doivent rassembler les citoyens afin de conforter la mémoire collective. Elle donne lieu à des événements culturels en dehors de la cérémonie.



Une autre question :

Qu'est-ce que le travail de mémoire ?

C'est un travail de souvenir, à partir notamment de témoignages, qui met l'accent sur certains faits historiques dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune.



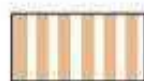
Un rappel

Le génocide arménien est le massacre organisé des Arméniens vivants dans l'empire ottoman, à partir d'avril 1915. Le génocide a été ordonné par le gouvernement turc dirigé par les Jeunes-Turcs. L'exécution a été confiée à l'armée, à la police et la gendarmerie turque, ainsi qu'à des organisations para-militaires, le tout sous la direction des autorités turques locales. Les Arméniens ont alors été victimes de massacres, de déportation vers le désert syrien (une région de l'empire turc) et de famine. Selon les points de vue très opposés entre les Turcs et les Arméniens, il y aurait eu entre 800 000 et 1,2 millions de victimes (soit le tiers ou la moitié de la population arménienne).

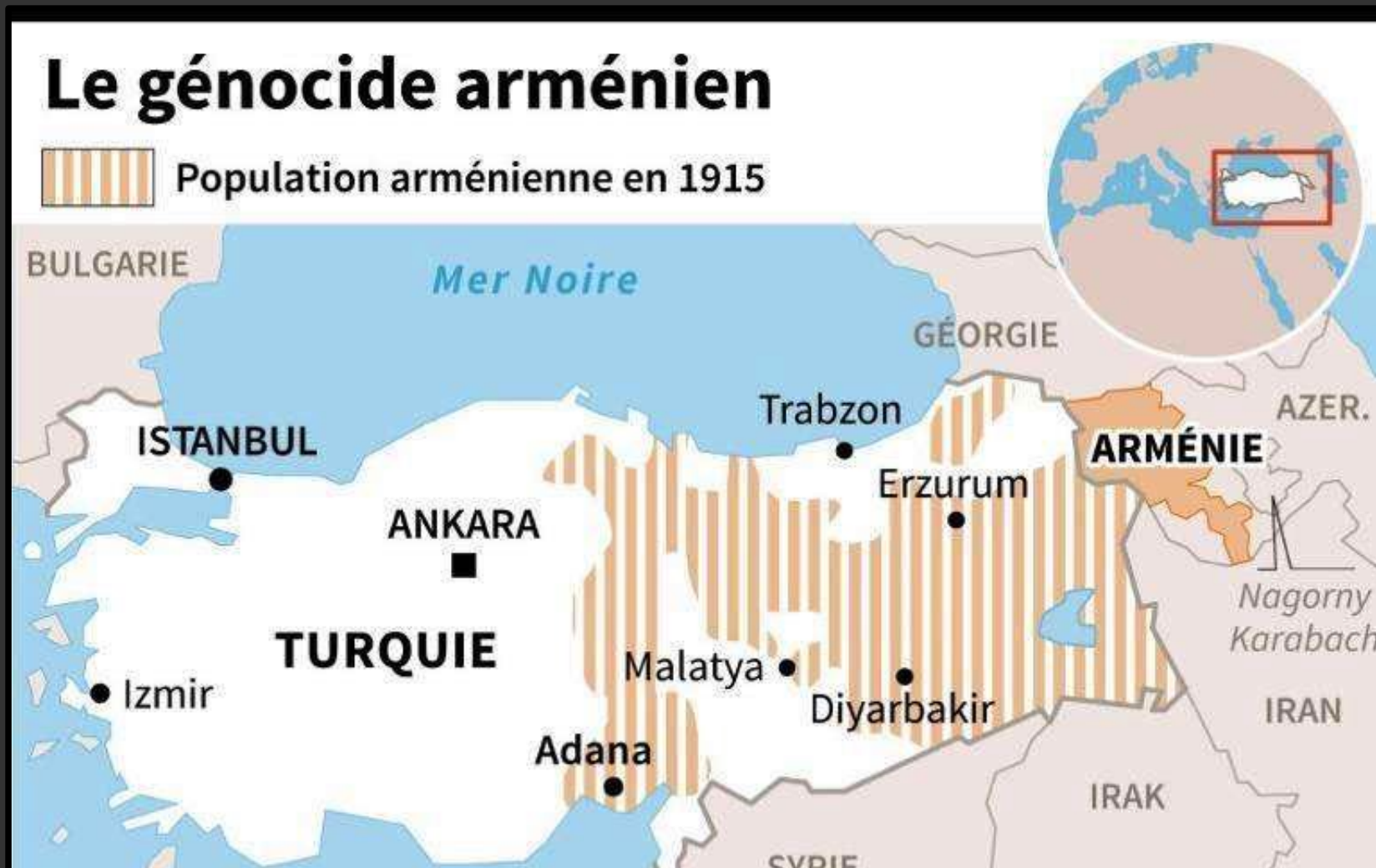


Un rappel

Le génocide arménien



Population arménienne en 1915



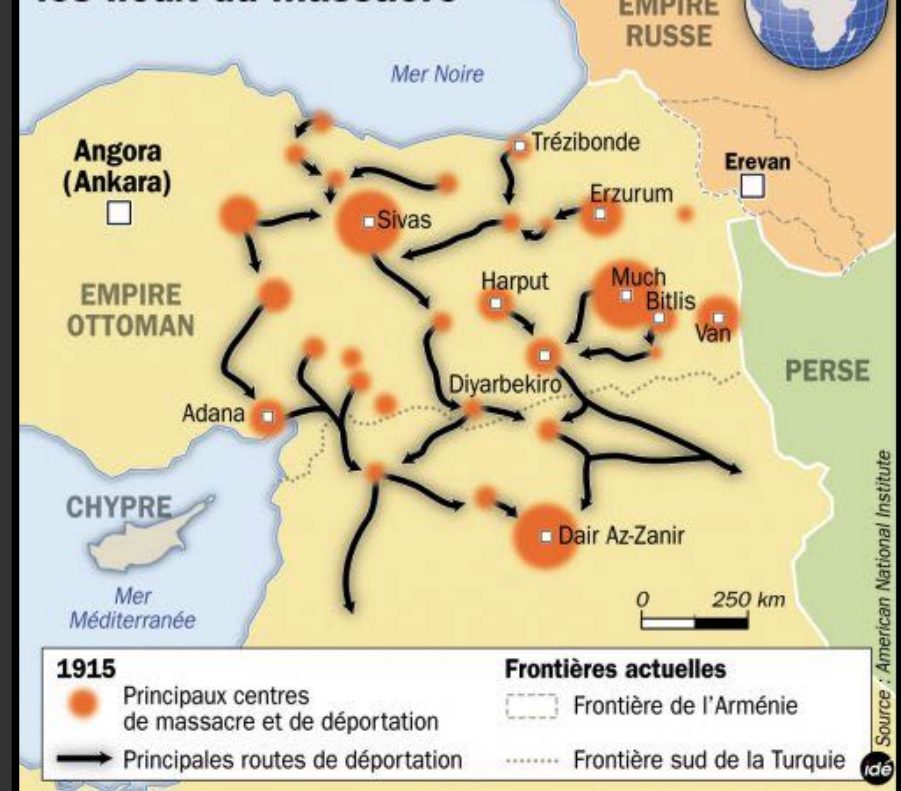


Un rappel

1 Chronologie

- 1908** Le parti des Jeunes-Turcs arrive au pouvoir dans l'Empire ottoman.
- 1913** L'Empire ottoman doit se retirer des Balkans.
- 1914 (octobre)** Entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés des puissances centrales.
- 1915** Génocide arménien :
 - avril à juillet** Massacres et déportation des Arméniens des provinces orientales d'Anatolie ;
 - juillet à octobre** Déportation des Arméniens des autres provinces de l'Empire.
- 1918** Défaite militaire et effondrement du régime Jeune-Turc.

1915 - Génocide arménien : les lieux du massacre



Qu'est-ce qu'un témoin en Histoire ?

Un **témoin** est un individu qui a assisté à un événement déterminé, qui peut certifier quelque chose d'important sur l'existence ou l'accomplissement de faits intéressant une enquête historique, donc qui a vu ou entendu de manière significative pour reconstituer tout ou partie des faits expliquant l'évènement choisi.

Qu'est-ce qu'un témoin indirect ?

Le témoin indirect sait des éléments qui lui ont été transmis par une ou plusieurs personnes fiables.

Un témoin indirect du génocide Arménien

Monsieur Gérard Ichkanian



Le parcours de madame Ismadouhie Ichkanian

Naissance en 1913 à Tchenguiller dans l'Empire Ottoman
(Une ville qui s'appelle Sugören aujourd'hui).



Le parcours de madame Imasdouhie Ichkanian

Orphelinat à Izmit après la guerre à partir de 1919.



Départ vers Yenikoy en 1921



L'orphelinat de Yenikoy



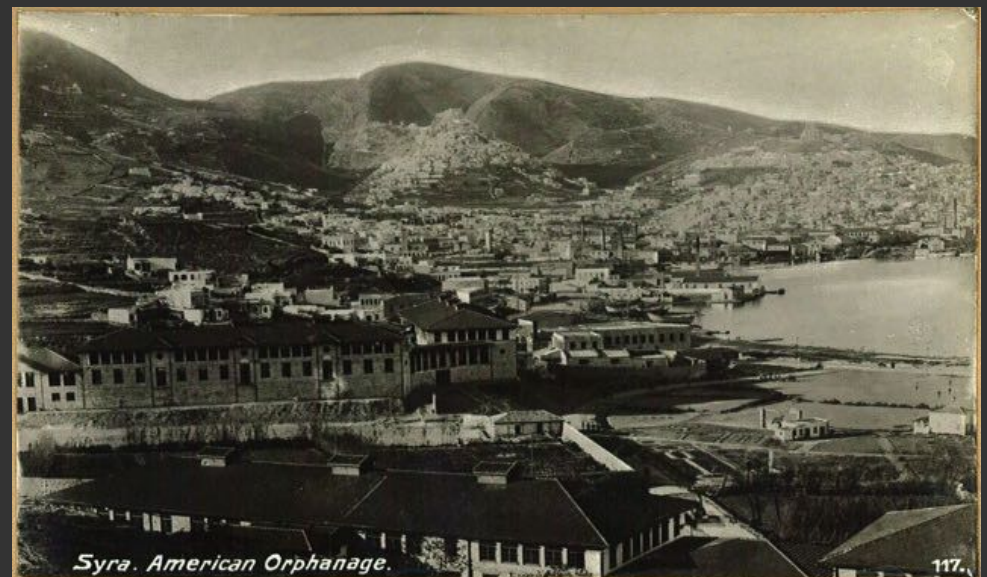
L'orphelinat d'Edipsos en 1922



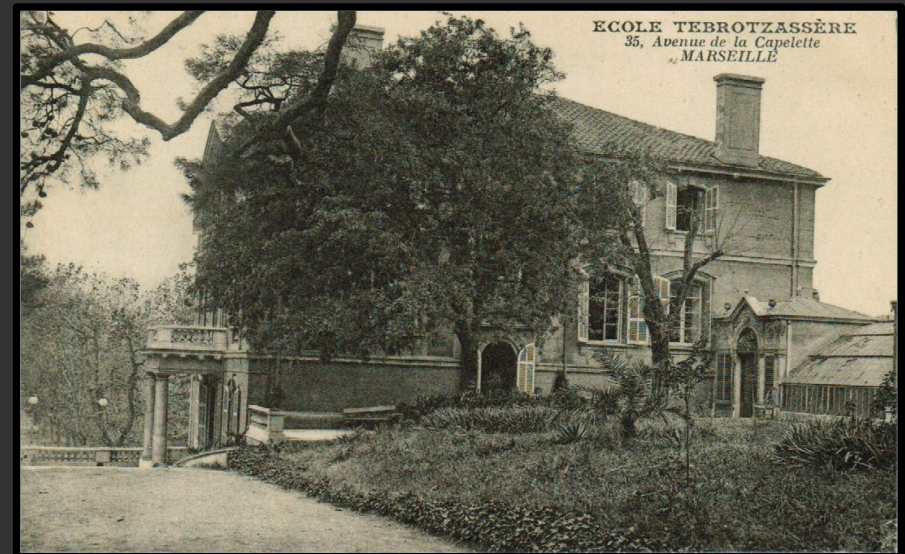
L'orphelinat de Corinthe en 1923



L'orphelinat de Syra en 1926



Arrivée à Marseille en 1928



Arrivée au Raincy



L'orphelinat au Raincy



La communauté arménienne aujourd'hui

Les Arméniens en France



Ils seraient entre
450 000 et **500 000**

- ♦ Entre 1925 et 1938, **63 000 Arméniens** trouvent refuge en France. Ce choix s'explique par la relation **historique de la France avec les Chrétiens d'Orient**.
- ♦ La France est le **second foyer de la diaspora arménienne**, après les États-Unis (environ 800 000 Arméniens).
- ♦ En 2001, le Parlement français vote une loi **reconnaissant le génocide arménien (1915)**.

Sources : Armeniandiaspora.com, OFPRA

Paris
et sa banlieue
200 000

(Principalement à Arnouville, Alfortville, Clamart et Issy-les-Moulineaux)

Lyon
100 000

Marseille
80 000

Principale ville d'arrivée des Arméniens après le génocide.